

# Flash info PsyEN

## Ne pas céder à l'intox !

Le SNES-FSU a réuni tous les responsables académiques les 18 et 19 octobre pour faire le point sur les conséquences de la loi et les intentions du MEN concernant les CIO et les PsyEN.

**Contrairement à ce que disent les régions, et parfois certains rectorats, la loi pour la «Liberté de choisir son avenir professionnel», adoptée le 5 septembre 2018, ne statue pas sur les CIO, ni sur les missions.**

### La loi

#### Ce qui change :

La loi confie aux régions une mission d'information sur les formations et les métiers via des organismes qu'elle peut mandater et d'élaboration éventuelle d'une documentation à portée régionale.

Les PsyEN peuvent, à leur demande, être mis à disposition des régions, mais ceci ne peut en aucune façon leur être imposé.

Les services et parties de services de l'ONISEP, qui seront désignés suite au rapport Charvet-Mons, seront transférés aux régions. Mais le rapport Lacroix met l'Etat en garde contre une ponction trop importante qui mettrait l'ONISEP dans l'incapacité de fonctionner. Il préconise de conserver 95 ETP.

**Pour le SNES-FSU, il faut créer des pôles d'information pour l'orientation dans tous les rectorats et conserver au sein de l'EN tous les personnels qui le souhaitent.**



#### Ce qui ne change pas:

- la définition du rôle de l'Etat sur la politique d'orientation des élèves et des étudiants, sur l'information des élèves et des étudiants,
- l'implication des CIO dans le SPRO, qui reste limitée à une contribution cadrée par une convention, à savoir à la 1<sup>ère</sup> information et au 1<sup>er</sup> accueil de toute personne en recherche de solution pour son orientation.

**Il ne faut donc pas céder à la pression des rectorats pour organiser la fermeture de tous les CIO ou réduire encore leur nombre, ou encore, anticiper sur la nomination des PsyEN en EPLE !**



## La mission Charvet-Mons

La mission confiée à P Charvet et N Mons doit déboucher sur un rapport, dont la remise au Ministre est prévue avant la fin d 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Le détail de la lettre adressée aux Inspecteurs généraux trace un périmètre très large qui traduit bien les intentions du Ministre sur l'orientation :

### ⇒ Le partenariat avec les régions

- Propositions sur le cadre national de référence prévu par la loi sur le rôle respectif de l'Etat et des régions et les modalités d'intervention des régions dans les EPLE
- Propositions sur l'organisation et l'animation de l'ensemble des structures régionales, liées à l'orientation (espaces régionaux communs ?) et révision de la carte des CIO
- Propositions sur des expérimentations destinées à incarner les différentes modalités de l'orientation partagée

### ⇒ Nouveau rôle de l'ONISEP

- Accompagner la mutation numérique de l'accès à l'orientation, et non uniquement l'information
- Former et certifier les professeurs, dont prof-documentalistes et les CPE à l'orientation
- Devenir un centre de ressources de formation sur l'orientation
- Former les acteurs régionaux

### ⇒ La mise en place dans les EPLE

- Mettre en place l'éducation aux choix d'orientation dans les EPLE et l'articuler avec l'information délivrée par les régions
- Rapprocher les PsyEN des EPLE (jusqu'où ?)

**Il faut s'opposer à toutes les initiatives qui remettraient en cause notre lieu d'affectation, nos missions, nos conditions de travail. Rien n'est joué et il est encore possible de peser.**

**La grève du 12 novembre en est une 1<sup>ère</sup> étape!**

**Réussissons la!**

### Actions...

#### Les actions décidées lors de la réunion des responsables académiques du SNES-FSU.



Certaines de ces actions ont déjà été mises en place dans différentes académies et peuvent être généralisées :

- ◆ Refus de remonter les projets de CIO, les chiffres par CIO de Bilaccio, tous documents demandés par l'administration qui ne porteront pas préjudice aux élèves ou aux familles.
- ◆ Refus de participation aux salons, dépôt de préavis de grève et communication vis-à-vis de l'opinion (tractage, conférence de presse, affiches...)
- ◆ Actions avec la FCPE sur la base de la tribune (actions communes devant les salons, conférences de presse commune, signatures de la pétition <http://sauver-le-service-public-d-information-et-d-orientation.fr/>). Voir également l'interview de M. Deschamps, DCIO à Rouen <https://www.fcpe.asso.fr/actualite/les-familles-seront-seules-face-au-mur-institutionnel>
- ◆ Demande d'audience aux recteurs et aux présidents de région pour connaître leurs intentions par rapport aux services et argumenter sur le respect des textes sur le statut, les missions, les conditions de travail et la défense des CIO.
- ◆ Organisations d'AG au plus près des collègues pour lutter contre la désinformation et la résignation.